

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Moroni, le [19/19/2023]

**Lancement Historique de la SOGAK : Un Pas Majeur pour le Secteur Financier Comorien**

**Moroni, 18 avril 2024** - La Banque Centrale des Comores (BCC) a marqué un moment historique avec la tenue de l'Assemblée Générale constitutive de la Société de Garantie Comorienne (SOGAK). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan Comores Émergent (PCE), visant à moderniser et à renforcer le secteur financier du pays.

**Qu'est-ce que la SOGAK ?**

La SOGAK, ou Société de Garantie Comorienne, est une institution financière de garantie destinée à soutenir le secteur productif et à promouvoir le développement de la finance inclusive aux Comores. Elle vise à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises comoriennes en offrant des garanties aux banques et aux établissements financiers, réduisant ainsi le coût du risque et stimulant l'investissement.

**Pourquoi est-ce important ?**

La création de la SOGAK répond à un besoin crucial du secteur financier comorien. En effet, les difficultés rencontrées aujourd'hui par le secteur bancaire, notamment en matière d'insuffisance de garanties réelles, ont souvent entravé les demandes de crédit dans le secteur productif. La SOGAK vient donc combler ce vide en offrant une solution viable et durable pour soutenir la croissance économique du pays.

**Un projet financé par l'AFD**

Ce projet de création de la SOGAK a été réalisé en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre d'un financement visant à soutenir le secteur productif et à promouvoir la finance inclusive aux Comores. Des études diagnostiques et des réunions techniques ont été menées au cours des quatre dernières années pour garantir la réussite de ce projet ambitieux.

**Les prochaines étapes**

Maintenant que la SOGAK est officiellement créée, elle doit obtenir l'agrément de la BCC pour devenir une Institution Financière à part entière. Une fois cet agrément obtenu, la prochaine étape consistera à bénéficier d'une assistance technique financée par l'AFD pour soutenir sa mise en œuvre opérationnelle. La SOGAK a démarré ses activités avec la tenue de sa première Assemblée Générale (du 18 avril 2024) et est ouverte à tous les partenaires et institutions financières désireux d'y adhérer.

La Banque Centrale des Comores souhaite plein succès à cette nouvelle société dans ses activités et lui souhaite la bienvenue dans le paysage financier comorien.

 **Contact presse :**

Nayla Mabrouk

Cheffe de Cabinet

A la Banque Centrale des Comores

Nayla.mabrouk@banque-comores.km